



AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION AU

KIDS TRAIL-INTRAIL-MUROS 2025



La participation au Kids Trail 2025 de l'Intrail-Muros le samedi 22 février 2025 est autorisée pour les enfants âgés de 10 à 15 ans le jour de la course.

Je soussigné(e) (nom et prénom):.....

Adresse :

.....

Code postal Ville :

Pays :

Portable sur lequel vous serez joignable pendant la course :////

Email :

Agissant en qualité de mère père tuteur

Certifie être titulaire de l'autorité parentale sur l'enfant nommé ci-après et autorise l'enfant (nom et prénom)

nommé ci-après, autorise l'enfant (nom et prénom)

.....

demeurant à la même adresse

• demeurant à l'adresse ci-dessous (si différente) :

.....

Né(e) le...../...../.....

à participer au Kids Trail organisé dans le cadre de l'Intrail-Muros du samedi 22 février 2025.

Je certifie qu'à ma connaissance, et après avoir rempli le questionnaire Santé Sport, que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale lui interdisant de participer à cette course.

Date et signature



ATTESTATION D'EXPLOITATION PARENTALE



Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Né(e)

le...../...../.....demeurant

autorise à titre exclusif l'association «Intrail» à photographier, filmer, enregistrer les dires et commentaires, à utiliser l'image (seule ou en groupe) de mon enfant mineur dont l'identité suit :

Nom et Prénom

Date de naissance...../...../.....

Ces enregistrements et prises d'images sont désignés ci-après sous le terme «éléments».

Ces éléments pourront servir à toute opération de communication tant interne qu'externe à l'association « Intrail » pour l'ensemble des évènements qu'elle organise et pourront être exploités par tous les moyens de promotion et de communication. C'est-à-dire par voie de presse écrite, affichage (affiches, affichettes, flyers), vidéo, télévision, documents commerciaux, supports papier (PLV, catalogues, plaquettes, pancartes, livres, brochures, agendas, cartes, calendriers, dépliants...) et par supports numériques (internet, intranet, réseaux sociaux, DVD, CD ROM, e-mail.).

Ces opérations de promotion et de communication ont vocation à se dérouler aussi bien sur le territoire français (Métropole, DOM-TOM) que sur un plan international.

Les éléments pourront être adaptés en fonction de la nature et du mode de diffusion du support d'information et de communication par tout moyen et procédé graphiques et recours à des logiciels informatiques sous la seule réserve de ne pas altérer ou porter atteinte à l'intégrité de l'image de mon enfant.

Concernant la teneur des propos et commentaires faits par mon enfant, mon accord sera requis s'ils venaient à connaître une modification substantielle.

La présente autorisation est accordée à titre gratuit sans aucune compensation financière ou autre.

La présente autorisation est soumise au droit français. Toute difficulté résultant de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente autorisation donnera lieu à une tentative de conciliation entre les parties avant toute saisie éventuelle des juridictions compétentes.

Fait à, le

Signature